

RAPPEL SUR LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Via notre plateforme COMITI-SPORT :

Nouveaux Adhérents

- Se rendre sur COMITI : <https://pays-aix-natation.comiti-sport.fr/>
 - Créer un seul compte pour toute la famille (Menu, Ma famille, etc ...)
- Y insérer dans votre compte **Certificat médical** et **Formulaire de licence**
- Choisir une ou plusieurs Offres en cliquant sur « ajouter une inscription »
 - Cliquez sur : J'accepte le règlement intérieur pour valider votre inscription

Anciens Adhérents

- Se rendre sur votre compte COMITI : <https://pays-aix-natation.comiti-sport.fr/>
- Y insérer dans votre compte **Certificat médical** et **Formulaire de licence**
- Choisir une ou plusieurs Offres en cliquant sur « ajouter une inscription »
 - Cliquez sur : J'accepte le règlement intérieur pour valider votre inscription

Inscriptions au bureau du PAN à Yves Blanc :

Septembre

Du Lundi au Vendredi 9h - 18h

Finalisation de votre ou vos inscriptions :

Votre inscription sera validée quand nous aurons en notre possession :

Certificat médical, datant de moins de 3 mois, de non contre-indication aux activités aquatique

Formulaire de licence à compléter et signer en cochant la case NATATION ARTISTIQUE

Paiement de la cotisation

- Chèque à l'ordre du Pays d'Aix Natation ou PAN (facilité de paiement possible, maximum 3 chèques, encaissables fin du mois avant Décembre)
- En espèces et/ou en ANCV, se rendre impérativement au club lors des permanences
- Carte Collégien de Provence (pour les collégiens), faire un chèque de 100 €, mettre au dos : ne pas encaisser et inscrire le numéro de la carte
- Carte Bancaire, attention 2% de frais vous seront imputés

Les documents sont à insérer dans votre compte COMITI ou à envoyer par mail ou à envoyer au siège du club à Aix en provence.